LE MAGAZINE
DE L'AGGLOMÉRATION
DU GRAND ANNECY

ÉNERGIES

10 gestes qui peuvent changer la donne

N°14
MAI 2022

MOBIL'ÉTÉ : LA SAISON 2 S'ANNONCE PROMETTEUSE **P9** • MIEUX VIEILLIR AVEC LE NUMÉRIQUE **P16** • **LE PLUI HMB : UN DÉFI EN TOUTES LETTRES P24** • IDÉE RANDO PRINTANIÈRE : LA BOUCLE VIÉRAN-MANDALLAZ **P31** • RENCONTRE AVEC DES ENTREPRENEURS EN QUÊTE DE SENS **P37**

Grand Annecy
AGGLOMÉRATION

sommaire

3 APERÇU

4 A SAVOIR

8 AGIR

- Transport collectif en site propre intégral : c'est parti !
- Mobil'été : la saison 2 s'annonce prometteuse
- Du champ à l'assiette : tous acteurs pour manger mieux !
- 403 millions d'euros pour accélérer la transition du territoire
- Sécuriser l'alimentation en eau potable du pays d'Alby
- Mieux vieillir avec le numérique

18 ANALYSER

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE :
si on adoptait les bons réflexes ?

LE PLUI HMB :
un défi en toutes lettres

28 AIMER

- L'Art Recyclerie
- 1 toit 2 générations
- Un don inattendu
- La fresque du climat
- La générosité n'a pas d'âge !
- Idée rando printanière

32 A VOUS

- Broyer ses branchages au jardin
- La transition environnementale des entreprises
- Manger mieux, jeter moins : relevez le défi !
- Panneaux et enseignes : donnez votre avis
- L'observatoire citoyen d'Imagine reprend ses travaux
- Rencontre avec des entrepreneurs en quête de sens

> « La transition environnementale de notre territoire, c'est pour aujourd'hui ! »

édito

En tant que Présidente du Grand Annecy, je souhaite que notre Agglomération s'engage dans le cadre d'un **pacte pour le climat** d'ores et déjà traduit dans son Plan Climat Air Énergie et son Plan pluriannuel d'investissement dont 76 % des dépenses seront consacrées à des actions bénéfiques pour notre environnement.

Dans ce pacte, la maîtrise de notre énergie est un enjeu majeur. Si l'on prend en considération le dérèglement climatique et le contexte géopolitique actuel, vous l'aurez compris, consommer moins d'énergie et mieux n'est plus une option.

Dès aujourd'hui, chacun à son niveau peut construire un circuit vertueux favorisant la préservation de nos ressources et générant des économies dans nos budgets. C'est tout le sens des conseils que nos agents et élus vous proposent dans ce magazine, dans l'attente du déploiement de nouvelles sources d'énergie plus durables.

Pour demain, le Grand Annecy vient d'adopter son schéma directeur des énergies visant à doubler notre production d'énergie renouvelable d'ici 2030. Le développement de panneaux photovoltaïques, de réseaux de chaleur urbains ou encore le doublement de nos capacités de méthanisation vont nous permettre d'être plus autonomes et vertueux.

En changeant nos usages, nous pouvons tous contribuer à ce pacte pour le climat. Construisons ensemble un territoire plus résilient et durable.

Frédérique Lardet
Présidente du Grand Annecy

Le magazine du Grand Annecy. Directrice de la publication : Frédérique Lardet / Directrice de la rédaction : Véronique Bonnard / Rédactrice en chef : Delphine Thevenet / Rédaction : Delphine Thevenet, Nadège Bouchardy, Virginie Martinet, Jean-Marc Lombard / Conception et réalisation : ...bigbang.fr / Impression : Agir Graphic. Ce magazine est édité sur du papier 100 % recyclé / Crédits photos : Grand Annecy, CIAS du Grand Annecy, Jean-Marc Favre/Wooloomooloo, Gilles Piel, Demain Annecy, Solucir, Laurent Cousin, Istock, Adobe Stock, Agence ecomobilité Savoie Mont-Blanc, Marie-Paule Rouge/Commune de Talloires, Quentin Trillot/Ville d'Annecy, Cyrill Merlin/Université Savoie Mont-Blanc, Rémi Masson, Lucien Fortunati/Commune d'Epagny Metz-Tessy, Beatrice Cafieri/CAUE 74, L'Art'Recyclerie, Régie Coup de Pouce, Kenny Cerou, Esteban Granelli/Ville d'Annecy / Dépôt légal : mai 2022 / N°ISSN : 2553-7091 / Tirage : 113 000 exemplaires.

© Gilles Piel

SONGE
de printemps

L'horizon paraît parfois assombri par l'actualité, les contraintes quotidiennes et les enjeux climatiques et sociaux. Pourtant, les jours s'allongent, la nature s'éveille, les masques tombent et les projets fleurissent. Si on en profitait pour redécouvrir notre cadre de vie et la beauté de notre territoire ? Comme ici, la vue sur les falaises du Roc de Chère depuis Saint-Jorioz, sur l'autre rive du lac.

Le nouveau magazine du Grand Annecy

Tous les 3 à 4 mois, le Grand Annecy s'invite dans votre boîte aux lettres avec son magazine d'information : des actus, des articles, des infos pratiques… sur les services de l'Agglomération mais aussi sur la vie du territoire et de ses 34 communes.

Ce mois-ci, le magazine du Grand Annecy change de visage !

Nouvelle maquette, nouvelles rubriques et clin d'œil en couverture au logo de l'Agglomération et à son marqueur visuel, le grand A.

Pourquoi une nouvelle formule ?

Pour que ce magazine parle à chacun et soit pleinement le reflet du territoire :

- **centré sur le concret et l'action :** celle de l'Agglomération, des habitants, des associations, des entreprises… tous acteurs d'un territoire qui bouge et qui va de l'avant !
- **actuel et visuel** à travers une mise en page qui insuffle une nouvelle énergie, à l'image de l'ambition du territoire !
- **inspirant et engageant,** à travers des pistes d'actions, des initiatives, des retours d'expériences, des prises de parole variées : une invitation à tester, goûter, s'exprimer… bref, à participer à la vie du territoire !

Le tiers-lieu l'Ecrevis, à Meythet, extrait du film Demain Annecy

60 *projections*

4400 *spectateurs*

INITIATIVES CITOYENNES

Demain Annecy, La tournée continue

Après une tournée sur le bassin annécien et la Haute-Savoie en 2021, le film Demain Annecy est allé début 2022 à la rencontre des spectateurs d'Annemasse, Chambéry, Genève et Lyon. Il sera programmé ce printemps au Podium, la nouvelle salle de spectacles de Poisy.

Ce film qui donne la parole à des acteurs de notre territoire engagés pour les autres ou pour la planète, continue d'être projeté dans les salles associatives, les bibliothèques, les tiers-lieux, les universités, les lycées, les collèges… N'hésitez pas à contacter l'équipe de Demain Annecy pour le programmer dans le cadre scolaire ou associatif.

infos : www.demainannecy.com
demainannecy-lefilm

FONDS AIR BOIS

1400 €

C'est le montant dont vous pouvez bénéficier pour remplacer votre vieil appareil de chauffage au bois pour un poêle plus performant et moins polluant. Les conditions d'attribution de l'aide évoluent. Son montant varie de 1400 à 2400 € pour les foyers les plus modestes. Pour en bénéficier, votre quotient familial doit être inférieur à 3 500 €/mois.

infos : www.grandannecy.fr / Asder – 04 79 85 88 50
fonds-air-bois@asder.asso.fr

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le salon Solucir ouvre enfin ses portes

La situation sanitaire n'aura pas raison de Solucir ! Reporté pour la troisième fois, le salon de l'économie circulaire en Savoie Mont-Blanc aura bien lieu les mardi 17 et mercredi 18 mai prochains, à l'Espace Rencontre d'Annecy-le-Vieux. Près de 2000 personnes attendues sur les deux jours, 80 exposants, 5 conférences thématiques, des ateliers, des apéros réseau : l'occasion de tisser des liens entre entreprises et collectivités du territoire et d'échanger des solutions pour mieux produire, consommer et recycler !

infos : www.solucir.org

TRANSPORTS SCOLAIRES :

Bientôt les inscriptions

- Inscriptions en ligne à partir du 16 mai 2022 sur **www.grandannecy.fr**
- dès le 2 mai, un contact unique pour se renseigner : **04 50 23 13 13** (du lundi au vendredi de 8h à 19h) **transportscolaire@grandannecy.fr**

NOUVELLE APPLI

« Agate » va vous faciliter la vie !

« Agate », c'est la nouvelle application du Grand Annecy et de son territoire.

Lancée le 1er mars 2022 par l'Agglomération et la Ville d'Annecy, ainsi que les communes d'Argonay, Fillière et Epagny Metz-Tessy, l'appli comptait déjà, un mois plus tard, plus de 7 600 utilisateurs actifs ! Plus de 15 services sont disponibles dans cette première version : du prochain passage des bus, à celui des collectes des déchets, en passant par la météo, la qualité de l'air, les actualités, les événements à venir, les films à l'affiche, le menu des restaurants scolaires et seniors, les signalements ou encore l'info trafic. L'écran d'accueil est personnalisable selon les besoins et les envies de chacun. D'autres communes de l'Agglo rejoindront bientôt le projet.

Téléchargez gratuitement Agate sur les stores Google Play et App Store, ou en flashant le code :

COMPOSTAGE

200

La barre des 200 sites de compostage collectif a été franchie ce printemps ! Installés en pied d'immeuble dans les copropriétés du Grand Annecy qui le souhaitent, ces composteurs sont une solution pratique et conviviale pour produire un engrais naturel et créer des liens entre voisins !
Intéressé pour mettre en place un site de compostage partagé dans votre copropriété ? Prenez contact avec la Direction Valorisation des déchets du Grand Annecy !

infos : valorisationdechets@grandannecy.fr / 04 50 63 48 73

© Laurent Cousin

LOCATIONS SAISONNIÈRES

Pensez à déclarer votre bien

Vous louez votre résidence principale ou secondaire cet été : avez-vous pensé à faire votre déclaration ?

En effet, la location des meublés de tourisme, qu'ils soient classés ou non, répond à des règles strictes, notamment :

- l'obligation d'être déclarée. Le loueur doit demander un numéro d'enregistrement, et le faire figurer sur son annonce de location. Son absence est passible d'une amende pouvant s'élever jusqu'à 5 000 €.
- l'obligation de percevoir le produit de la taxe de séjour et de le reverser au Grand Annecy qui l'a instituée sur l'ensemble de ses 34 communes.

En pratique :

- Pour déclarer votre location : **www.declaloc.fr**
- Pour déclarer et régler en ligne la taxe de séjour : **grandannecy.taxesejour.fr**

infos : 04 56 49 40 30 – grandannecy@taxesejour.fr

500 000 €

C'est le budget alloué par le Grand Annecy en 2022 pour l'opération « l'Agglo m'aide à passer au vélo ».
En fonction de votre revenu fiscal et du type d'équipement (vélo musculaire, VAE, cargo, remorque...) vous pouvez bénéficier d'un coup de pouce à l'achat, pouvant aller jusqu'à 600 €.

rendez-vous vite sur : http://aide-velo.grandannecy.fr pour connaître les modalités de l'aide et déposer votre dossier de demande !

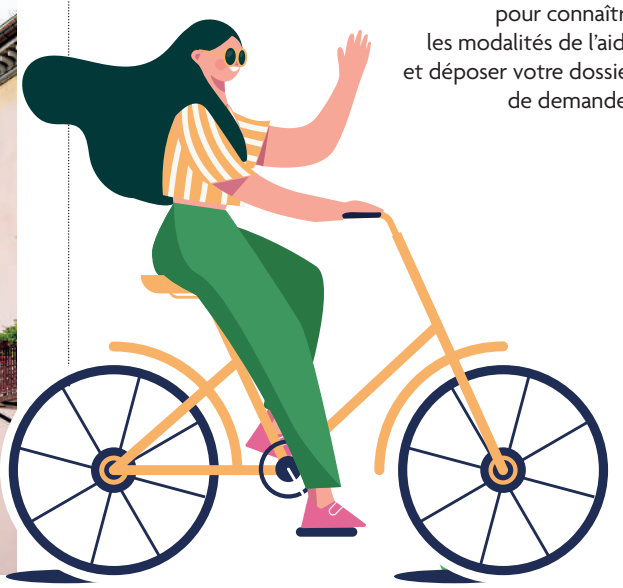

PARTICIPATION CITOYENNE

Rejoignez l'espace citoyen, pour quelques mois ou plus !

Moment fort dans la vie de l'Espace citoyen, la présentation de son rapport d'activité annuel, lors du Conseil d'Agglomération du 24 mars dernier, a donné lieu à de riches échanges entre citoyens et élus du Grand Annecy.

Mobilité, place des jeunes, alimentation et circuits courts, préservation de l'eau… un bilan de l'année écoulée porteur de dynamisme et déjà tourné sur les contributions à venir.

Ouvert à tous

Pour continuer à porter des débats et propositions constructives auprès des élus de l'Agglomération, l'Espace citoyen, fort de 150 membres bénévoles, accueille en permanence de nouvelles recrues, dans le but de diversifier au maximum les profils. Pas besoin de s'engager à long terme, il est possible de participer à des travaux thématiques le temps de quelques mois seulement. Intéressé ? Lancez-vous à votre rythme, sur les sujets qui vous motivent !

Rendez-vous le 10 juin

Pour en savoir plus, pourquoi ne pas participer à la prochaine Assemblée plénière de l'Espace citoyen ? Ouverte à tous publics, elle aura lieu le vendredi 10 juin à L'Espace Congrès de la Chambre des métiers.

infos : Retrouvez le rapport annuel et toutes les infos de l'Espace citoyen sur www.grandannecy.fr / Rubrique Espace citoyen

UNE MEILLEURE RÉMUNÉRATION

pour les agents des services aux personnes âgées

Recrutement, formation, qualité de vie au travail, organisation du temps de travail… le Grand Annecy s'engage activement pour son personnel qui œuvre au quotidien auprès des personnes âgées, au sein du Centre intercommunal d'action sociale (CIAS).

Dernière avancée concrète, l'instauration d'une prime de 118 euros bruts mensuels, pour valoriser le travail de nos agents. Il s'agit notamment d'améliorer la rémunération des agents sociaux qui ne bénéficient pas de la prime nationale « Grand Age » et qui exercent des fonctions d'aides-soignants, d'aide à domicile, d'agent de portage des repas ou d'auxiliaire de vie au sein du CIAS.

TRANSPORT COLLECTIF EN SITE PROPRE INTÉGRAL : C'EST PARTI !

Fin janvier 2022, le Conseil d'Agglomération a pris la décision historique d'engager la poursuite du projet de Transport collectif en site propre intégral (TCSPI) en lançant dès aujourd'hui les études approfondies sur ses 5 axes et en actant le principe de réaliser dans un premier temps la ligne Rive Ouest-Les Glaisins, en mode Bus à haut niveau de service (BHNS).

Population, emplois et équipements desservis, étudiants au campus d'Annecy-le-Vieux, tourisme sur la rive ouest du lac, réduction des gaz à effet de serre, diminution de la congestion routière : autant d'indicateurs qui ont fait porter le choix des élus en priorité sur cette ligne Rive Ouest - Glaisins. Tel qu'il est imaginé aujourd'hui, le projet s'étend sur près de 18 kilomètres entre l'église de Duingt et le Parc d'activité des Glaisins, via la RD 1508, le tunnel existant de la Puya, le quartier des 3 fontaines à Seynod, la gare d'Annecy et son pôle multimodal, les Galeries Lafayette et le campus universitaire.
L'insertion d'un BHNS sur cette ligne fera prochainement l'objet d'études détaillées pour identifier le tracé le plus pertinent, mesurer tous les impacts et identifier les aménagements nécessaires. Il s'agira aussi d'étudier la création de pôles d'échanges multimodaux permettant d'assurer un rabattement et une intermodalité de qualité vers la ligne de BHNS.

C'est quoi un site propre intégral ?

- **DES VOIES ENTIÈREMENT RÉSERVÉES SUR LA CHAUSSÉE** pour le transport collectif, sur l'intégralité de son parcours.
- **UN AVANTAGE ESSENTIEL** pour garantir ponctualité, fréquence optimale, fluidité et rapidité, en s'affranchissant de la congestion routière.

Premiers travaux d'ici 2026

Dans le cadre de son Plan pluriannuel d'investissement, le Grand Annecy va consacrer près de 300 millions d'euros sur 4 ans au projet de TCSPI. Le calendrier prévoit :

- de l'été 2022 à l'été 2024, les études préliminaires (sur la faisabilité et les conditions de réalisation du projet) et la concertation publique,
- de l'été 2024 à fin 2025, les études supplémentaires (sur l'ensemble des impacts environnementaux, économiques, sociaux, financiers) permettant de mener à bien l'enquête publique et d'obtenir la Déclaration d'utilité publique,
- en 2026, le début des premiers travaux sur la ligne Rive Ouest - Parc des Glaisins.

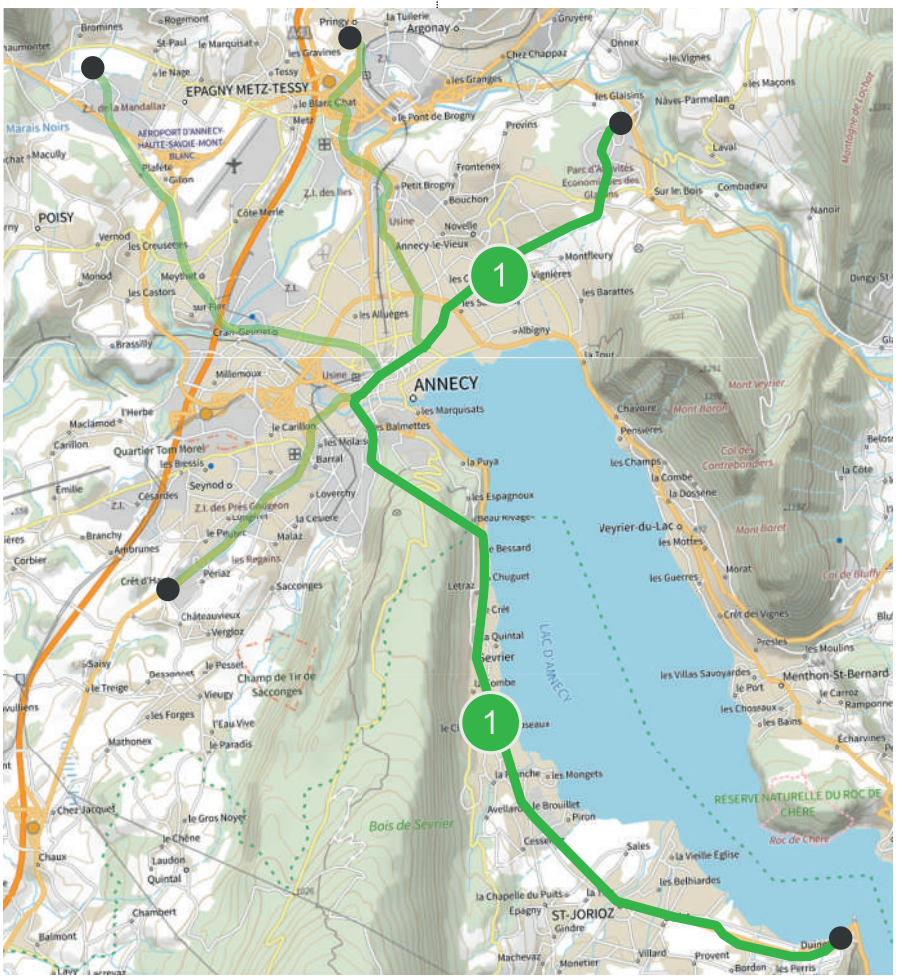

La ligne entre Duingt et Les Glaisins sera la première à être réalisée. Les autres branches du réseau de TSCPI convergeront vers le cœur de ville d'Annecy depuis Seynod, Epagny Metz-Tessy et Pringy.

MOBIL'ÉTÉ :
LA SAISON 2 S'ANNONCE PROMETTEUSE

Didier Sarda
Vice-Président
Mobilités actives
et touristiques
et territoire cyclable

« En parallèle du chantier à moyen terme du TCSPI, l'enjeu est de trouver des solutions immédiates pour fluidifier nos déplacements : navettes estivales et hivernales, évolution du réseau Sibra et nouvelle tarification solidaire, covoiturage, train entre Rumilly et Groisy, réseau cyclable, amélioration des voiries… »

Cet été, le Grand Annecy reconduit l'offre Mobil'été, avec des nouveautés pour faciliter vos trajets et vous donner envie de tester le bus, le vélo ou le bateau !

Côté bus, 3 possibilités :

- **les lignes Montagnes** reprendront leurs liaisons vers le Semnoz et la Forclaz, tous les jours du 1er juillet au 31 août (+ les week-ends en juin et septembre). Avec cette année une troisième ligne au départ d'Alby-sur-Chéran pour se rendre au Semnoz par Quintal : la S6.
- **les lignes Villages** Sevrier, Saint-Jorioz et Menthon-Saint-Bernard/Bluffy reprendront du service le 1er juillet. Une nouvelle correspondance sera possible depuis le P+R de Bluffy pour les habitants et touristes en provenance de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes.
- **les lignes du Lac** qui desservent les deux rives seront renforcées avec un bus toutes les 20 minutes tous les jours en juillet et en août.

Nouveauté : la gratuité !

Instaurée l'été dernier dans les bus sur les bords du lacs et vers les massifs, la gratuité s'élargit l'été prochain (en juillet et août) à l'ensemble des bus du réseau de la Sibra ! En parallèle, une quinzaine d'aires saisonnières de stationnement gratuit vous permettront de laisser votre voiture pour continuer en bus ou à vélo.

Cet été, pensez vélo

À partir du 1er juin, Vélonecy 60 minutes étend son offre à l'ensemble du territoire, et se renforce sur les bords du lac. 280 vélos à assistance électrique seront ainsi proposés en libre-service dans près de 45 stations pour que tous les Grands Annéciens puissent privilégier le vélo sur leurs trajets quotidiens. Autre nouveauté : les vélos-stations seront accessibles 7j/7 et 24h/24.

Ou coupez à travers lac… en bateau

Dès le 2 mai, laissez-vous bercer par le doux roulis du lac pour aller d'une rive à l'autre en embarquant sur les Navibus de la Compagnie des Bateaux où, pour 1 € de plus, votre vélo peut monter à bord !

infos : Retrouvez toutes les infos (arrêts, horaires, tarifs) et l'ensemble de l'offre Mobil'été, dès le 2 juin sur : **mobil-été.grandannecy.fr**

DU CHAMP À L'ASSIETTE :
TOUS ACTEURS POUR MANGER MIEUX !

Près de 80 acteurs d'horizons variés se mobilisent dans le cadre du Plan alimentaire territorial du Grand Annecy : ou comment mettre en adéquation les ressources agricoles, les lieux de vente et nos habitudes alimentaires, pour manger mieux, de saison et local !

Le Plan alimentaire, c'est la future feuille de route du Grand Annecy pour une meilleure autonomie alimentaire. Objectif : bien produire, et mieux se nourrir ! Agriculteurs, consommateurs, distributeurs, commerçants, élus, etc. : de la fourche à la fourchette, une quarantaine de structures partenaires ont accepté d'y travailler aux côtés de l'Agglomération.

Le constat de départ

Première étape : partager ensemble, en janvier dernier, le diagnostic de l'offre et de la demande alimentaires sur le territoire. Fruit de différentes enquêtes auprès des producteurs et des consommateurs, un point essentiel en ressort : **face à des attentes fortes des habitants de consommer des aliments locaux et de saison, la production agricole n'apparaît pas assez diversifiée et accessible à tous.** Comment y remédier ? C'est tout l'enjeu du Plan alimentaire !
Ou plutôt, les enjeux, car il y en a 5 :

1 - **Accompagner l'agriculture du territoire et la mise en place de nouvelles productions** (fruits, légumes, viande…), dans un contexte d'adaptation au changement climatique
2 - **Accompagner la structuration des filières en circuits courts**
3 - **Permettre une alimentation de qualité accessible à tous**
4 - **Introduire plus de produits locaux dans les cantines**
5 - **Sensibiliser les habitants et les visiteurs** sur le monde agricole, les produits locaux et de saison…

Réunis en ateliers thématiques au printemps et à l'automne 2022, les partenaires vont maintenant construire un plan d'actions concrètes, en étudiant pour chacune les critères de faisabilité et le plan de financement adapté. La mise en œuvre s'étalera ensuite sur 5 ans.

C'est parti !

La dynamique est cependant déjà bien enclenchée, et parmi le foisonnement d'initiatives, plusieurs sont déjà à l'œuvre dans le cadre du Plan alimentaire territorial :

- **Un projet d'espace test agricole,** porté par le Grand Annecy, est à l'étude pour proposer aux candidats à l'installation en maraîchage de tester leur activité pendant 3 ans, tout en bénéficiant d'un accompagnement. Une sorte de pépinière d'entreprises pour maraîchers débutants, pour se confronter au métier avant de se lancer.
- **La cuisine centrale d'Annecy se « spécialise » :** les 10 000 repas servis

La loi Egalim oblige les cantines scolaires (comme ici à l'école de Pringy, à Annecy) à intégrer plus de produits bio et de qualité dans les menus. L'enjeu est d'aller plus loin en augmentant aussi la part des produits locaux.

© Quentin Trillot / Ville d'Annecy

70%

DES HABITANTS DU GRAND ANNECY
ayant répondu à l'enquête du Grand Annecy sur la consommation alimentaire (novembre 2021 - 790 répondants) souhaiteraient acheter plus de produits locaux ou régionaux.

quotidiennement seront désormais élaborés avec des menus distincts pour les cantines scolaires et pour les personnes âgées. La spécialisation va réduire les volumes requis et ainsi permettre à un plus grand nombre de producteurs locaux d'être en capacité de les fournir.

- **Le développement d'une filière locale de céréales bio à destination des boulangeries et des consommateurs,** est porté par l'association Graines bio des Savoie. Agriculteurs, meuniers, boulangers, magasins spécialisés, etc.: le projet vise à fédérer et développer les synergies pour proposer une farine bio locale en circuits courts.
- **84 exploitations proposent de la vente directe dans le Grand Annecy :** pour gagner en visibilité l'Agglomération les incite à rejoindre le site internet des producteurs Savoie Mont Blanc, en prenant en charge les frais d'inscription la première année.

infos : Retrouvez dès cet été tous les producteurs volontaires sur **www.producteurs-savoie-mont-blanc.com**

Fabienne Duliège
Vice-Présidente
Agriculture, alimentation et ruralité

« Le Projet alimentaire territorial va inciter les habitants à consommer autrement et à faire le lien avec leur territoire. »

403 millions d'euros
POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION DU TERRITOIRE

Le budget 2022 du Grand Annecy traduit la mise en œuvre des politiques publiques de l'Agglomération. Avec 2 priorités, au cœur du Projet de mandat des élus du Grand Annecy :
- **apaiser le territoire et le rendre plus vivable pour tous**
- **accélérer sa transition écologique dans la perspective des objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial**

Le budget total du Grand Annecy s'élève à 403 millions d'euros en 2022 :
il regroupe le budget principal et les budgets annexes* Transports, Valorisation des déchets, Eau potable, Semnoz, Pépinières d'entreprises et Aménagement des zones d'activité.

** Chaque budget annexe correspond à un service public, assuré par la collectivité, qui génère ses recettes propres : tickets de transports, produit des ventes d'eau, forfaits de ski, redevance d'enlèvement des ordures ménagères, etc. Il est ainsi possible d'évaluer le coût réel du service et de déterminer le prix à payer pour les usagers.*

112 millions d'euros
les dépenses d'investissement
concernent à la fois le remboursement des emprunts et la réalisation d'équipements.

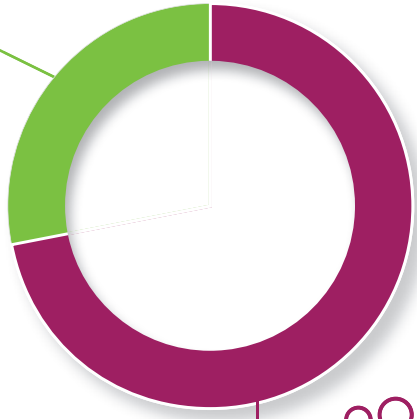

291 millions d'euros
les dépenses de fonctionnement
concernent toutes les opérations nécessaires au fonctionnement des services publics.

Denis Duperthuy
Vice-Président Finances du Grand Annecy

« Dans un contexte de sortie de crise sanitaire, les élus ont voté un budget volontariste qui maîtrise les dépenses et recettes de fonctionnement sans hausse d'impôts. Cette gestion rigoureuse permet des investissements ambitieux pour préparer l'avenir. Le budget a associé le regard des habitants grâce aux remarques de l'Espace citoyen. »

Focus sur les principaux investissements prévus par le Grand Annecy en 2022 :

5,6 M€
pour la politique cyclable

Installation de bornes Velonecy, aménagements cyclables

4,1 M€
pour les services aux personnes âgées

Rénovations des établissements La Cour et La Villa Romaine, divers travaux

12 M€
pour les transports publics et la voirie

Renouvellement des bus, liaisons routières, infrastructures ferroviaires

2,2 M€
pour l'aménagement du territoire

Acquisition de foncier pour l'agriculture, le maraîchage, l'habitat et l'économie, aménagement des zones d'activités, équipements de la station du Semnoz

10,6 M€
pour l'eau potable

Entretien et renouvellement du réseau, sécurisation des approvisionnements en eau potable

3,6 M€
pour le logement social

2,2 M€
pour atténuer et s'adapter au changement climatique

Rénovation énergétique des logements, Fonds Air Entreprises

3,2 M€
pour l'économie et l'enseignement supérieur

Complexe sportif universitaire, parcs d'activités, accompagnement et installation des entreprises

4,4 M€
pour la valorisation des déchets

Modernisation des déchèteries, achat de matériel de transports

Sécuriser l'alimentation en eau potable du Pays d'Alby

Comment garantir aux habitants du Pays d'Alby un approvisionnement en eau potable de qualité, même en périodes de sécheresse, tout en préservant les milieux aquatiques, sources, ruisseaux et rivière du Chéran ? À court et moyen terme, une gestion plus durable de la ressource en eau se met en place dans ce secteur.

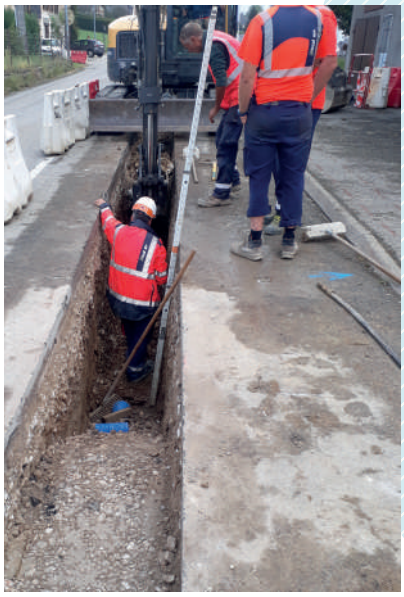

Les travaux d'interconnexion des réseaux d'eau potable entre Cusy et Saint-Ours (Savoie).

Depuis plusieurs années, la disponibilité de la ressource en eau dans plusieurs communes du Pays d'Alby se révèle fragile, particulièrement l'été en période de sécheresse et d'étiage des cours d'eau. Des tensions amenées à s'intensifier dans les années à venir, dans un contexte de changement climatique et d'arrivée de nouveaux habitants.

Comment assurer la sécurité de l'approvisionnement en eau potable, tout en n'augmentant pas la pression sur les sources locales qui alimentent le Chéran, afin de préserver la richesse de la biodiversité de ces milieux aquatiques labellisés Rivière sauvage ? La première des solutions, c'est de maîtriser nos consommations. Ainsi, depuis 10 ans, les prélèvements en eau potable sont stables malgré la hausse de la population, grâce aux efforts de chacun et à l'action du Grand Annecy pour améliorer le rendement du réseau. Une autre solution consiste à prévoir, lors des épisodes de sécheresse, la possibilité d'alimenter ce secteur par d'autres ressources en eau que les sources locales, notamment le lac d'Annecy et les réseaux limitrophes. Ainsi, l'Agglomération agit à deux niveaux :

Labellisé Rivière Sauvage pour la pureté de ses eaux et la richesse de sa biodiversité, le Chéran est une ressource à préserver.

© Rémi Masson

Pierre Bruyère
Vice-Président du Grand Annecy en charge de l'eau

« Avec l'Agglomération de Grand Lac, nous partageons la même vision de la nécessaire solidarité des territoires, en faveur de la protection de la ressource en eau et de la sécurisation de l'alimentation en eau potable. »

- **À moyen terme, le schéma directeur d'alimentation en eau potable du Grand Annecy prévoit des investissements importants pour alimenter en secours le Pays d'Alby avec l'eau du lac d'Annecy :** 20 millions d'euros doivent être consacrés sur 10 ans à la construction de deux réservoirs supplémentaires et à la pose de conduites d'eau potable d'interconnexion entre les communes.

- **À court terme, des interconnexions sont réalisées avec les réseaux d'eau potable des collectivités limitrophes pour garantir une alimentation de secours.** C'est le cas de la liaison entre les communes de Cusy et Saint-Ours, réalisée en collaboration étroite avec les services de la Communauté d'Agglomération de Grand Lac : 255 mètres de conduites ont ainsi été posés le long de la route de Bassa (RD911), à la limite entre les deux communes, et une chambre de comptage permet aux collectivités de se facturer les volumes d'eau consommés. Le montant total des travaux, mis en service en février 2022, s'élève à près de 100 000 € HT, financés par les deux collectivités ainsi que par le Département de la Haute-Savoie à hauteur de 30 %.

Vers une gestion plus durable de la ressource en eau

50 MILLIONS D'EUROS SUR 10 ANS :
C'est ce que prévoit le schéma directeur d'alimentation en eau potable du Grand Annecy, à travers un programme de 23 opérations sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.

Objectif : sécuriser l'approvisionnement en eau, avec la construction de

- **2 usines** de traitement de l'eau
- **5 réservoirs**
- **100 kilomètres de conduites** pour structurer et interconnecter les réseaux d'eau potable

MIEUX VIEILLIR AVEC LE NUMÉRIQUE

Depuis 2018, le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) du Grand Annecy a entamé son virage numérique avec l'intime conviction que l'innovation sera une des réponses au défi de demain : maintenir l'autonomie des personnes âgées et optimiser la fin de vie.

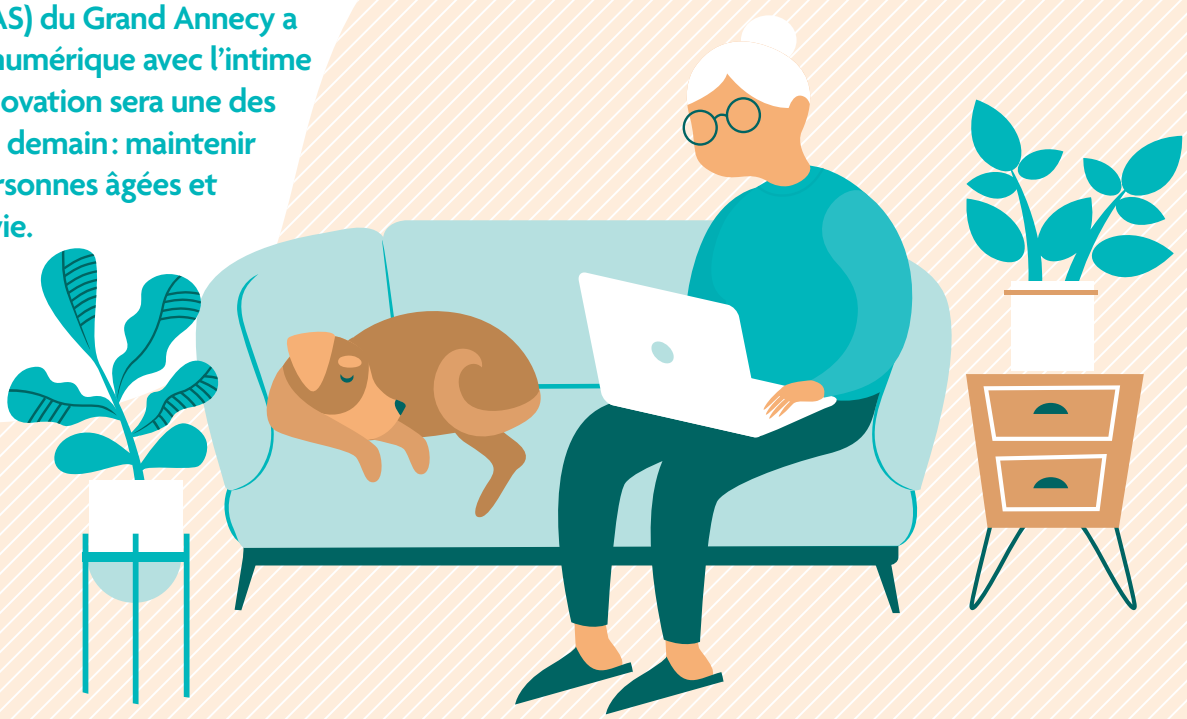

Les nouvelles technologies pourraient-elles modifier la prise en charge du grand âge ? Une question dont le CIAS s'est emparé il y a 4 ans en se plaçant du côté des personnes âgées – en quoi le numérique peut-il être un allié pour eux ? – mais également des professionnels – innover pour améliorer la qualité de vie au travail. Audit, forum, réflexions : les agents de terrain ont largement été associés à cette démarche.
Un travail d'anticipation qui a permis au CIAS de répondre en 2021 à l'appel à projet « Établissements sociaux et médico-sociaux numériques », lancé par l'Agence régionale de santé dans le cadre du plan de relance de l'État, et de décrocher une enveloppe de 745 000 €, offrant un vrai coup d'accélérateur pour sa transition numérique.

Faciliter le travail des soignants

L'audit lancé en interne a permis de mettre en lumière la faiblesse des outils numériques du CIAS. Grâce à une subvention de l'Agglo, le wifi a été installé dans les 8 Ehpad et les 3 résidences autonomie du Grand Annecy. Le parc informatique va être renouvelé sur les fonds propres du CIAS et le raccordement à la fibre optique suivra. Une modernisation des postes de travail indispensable au projet de déploiement d'un dossier usager informatisé (DUI) : un logiciel qui permettra de mieux accompagner et connaître les personnes aidées, en permettant aux soignants de rassembler plus facilement les informations clés qui les concernent.

Mettre l'usager au cœur du parcours de soin

Le CIAS a à cœur de placer le bénéficiaire au centre de ses actions, en l'accompagnant tout au long de son parcours de vie. La mise en place du DUI va dans ce sens : en un clic et à distance, chaque professionnel interne ou externe (comme l'hôpital) pourra consulter et compléter le dossier du patient. Un meilleur suivi, une meilleure traçabilité du parcours de soin, le tout bien évidemment dans le respect de la confidentialité et de la protection des données personnelles.

Le CIAS déjà connecté

Des tablettes pour les infirmières, des thermomètres, tensiomètres et oxymètres connectés, un traitement du linge informatisé, un robot pour préparer les piluliers… le CIAS expérimente déjà les nouvelles technologies en matière de soin. Et le secteur de l'animation n'est pas en reste avec l'acquisition dernièrement, grâce à une

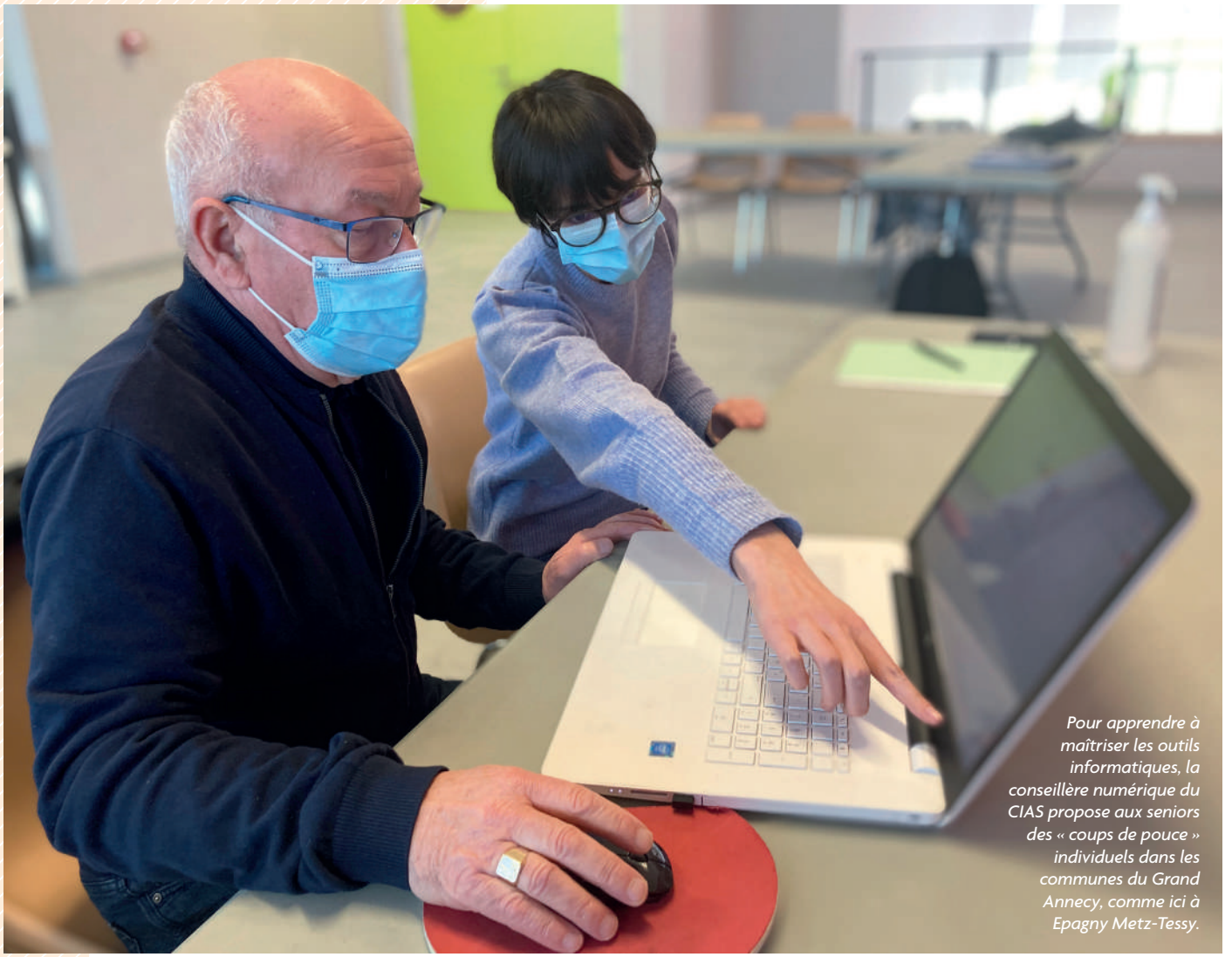

Pour apprendre à maîtriser les outils informatiques, la conseillère numérique du CIAS propose aux seniors des « coups de pouce » individuels dans les communes du Grand Annecy, comme ici à Epagny Metz-Tessy.

subvention de la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie), d'une tovertofel dans chaque Ehpad : une table « magique » qui permet de stimuler les résidents par le jeu, la réflexion et la pratique d'une activité physique modérée. Éclater des bulles de savon, faire pousser des fleurs, jouer avec un ballon de plage … Tout devient possible grâce à un vidéoprojecteur fixé au plafond, qui projette des images mobiles lumineuses.

Accompagner les personnes âgées dans la transition numérique

Jeanne Bataille, conseillère numérique du CIAS, propose des « Coups de pouce » numériques individuels aux personnes âgées afin de mieux maîtriser les nouveaux outils - ordinateur, tablette, smartphone - mais aussi effectuer des démarches en ligne, faire des achats sur internet, échanger avec ses proches via les mails et les réseaux sociaux, etc. Renseignez-vous auprès de votre mairie !

Et demain ?

En créant une direction Prospective et innovation en 2019 et un service «Systèmes d'information et du numérique» en 2021, le CIAS affiche clairement son ambition de réfléchir aux possibilités technologiques et organisationnelles pour accompagner les seniors de demain, à domicile ou en établissement. Il apporte son soutien humain et financier à des projets comme le Stabbilab (appartement laboratoire, soutien aux porteurs d'idées innovantes) et reste en veille sur des sujets comme la télémédecine, les outils domotiques pour maintenir l'autonomie, les dispositifs permettant à distance de détecter les chutes en Ehpad et à domicile, etc.

Monique Pimonow
Vice-présidente Grand âge et autonomie

« Le défi des nouvelles technologies : proposer des solutions innovantes pour offrir plus d'autonomie et de sécurité aux personnes âgées. »

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : si on adoptait les bons réflexes ?

Tous accros aux énergies ? Elles font tellement partie de nos vies que nos besoins ne cessent d'augmenter…tout comme leur prix qui atteint des sommets. Alors comment éviter la surchauffe ? Au-delà des grands choix stratégiques qui nous dépassent parfois, chacun peut agir dans son quotidien, en adoptant les bons réflexes !

Prendre une douche, surfer sur internet, se rendre au travail : pas de quotidien sans énergies. On en consomme 20 fois plus qu'il y a 100 ans ! Pétrole, gaz, électricité : les secteurs les plus gourmands, habitat et déplacements, nous coûtent chaque année plus de 1500 € par personne dans le Grand Annecy. Outre leur coût, leur utilisation est la cause des émissions de gaz à effet de serre et du réchauffement climatique.

Pour arrêter de puiser dans les ressources limitées de la planète, augmenter la part des énergies renouvelables fait partie des solutions. C'est l'un des objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial de notre Agglomération, qui prévoit de doubler leur production d'ici 2030, en misant notamment sur le solaire. C'est essentiel, mais en parallèle, réduire nos consommations reste la clé pour réussir la transition énergétique de notre territoire.

ET DANS CETTE GRANDE PARTITION, CHACUN A SON RÔLE À JOUER ! Les collectivités, avec des actions exemplaires comme l'optimisation de l'éclairage public et l'extinction à des heures tardives par exemple. Mais aussi chacun de nous, habitants de tous les âges. Ça commence par des petits gestes anodins, comme éteindre la lumière ou ne pas laisser le téléviseur en veille, ça continue avec des choix plus importants, comme se mettre au vélo électrique, résister à la tentation de changer de smartphone ou se lancer dans l'isolation de son logement !

Au final, les bénéfices sont là, et pas seulement pour le climat. Les économies réalisées peuvent se chiffrer en milliers d'euros sur une année. Sans compter le temps gagné : à lire dans le bus, à échanger avec ses proches en délaissant les écrans, à s'éviter des trajets en optant pour le télétravail… Le temps de ralentir en somme, et de s'offrir des moments de qualité.

Alors, par où on commence ?

ÉNERGIES

10 GESTES QUI PEUVENT CHANGER LA DONNE

L'habitat, les déplacements et le numérique arrivent en tête des secteurs les plus gourmands en énergie. Pour faire baisser nos consommations, adopter de nouvelles pratiques dans ces trois domaines peut vraiment faire la différence !

INSTAURER DE BONNES HABITUDES À LA MAISON

Premiers sur le podium, nos logements et nos bureaux (les bâtiments résidentiels et tertiaires) représentent 54 % des consommations d'énergie dans le Grand Annecy. Commençons donc par faire la chasse aux mauvaises habitudes à la maison !

1 Je baisse le chauffage

Un geste simple qui peut vous faire gagner beaucoup.

• En fonction de l'occupation des pièces, la température sera différente : 19-20 °C pour une pièce à vivre, 16-17 °C dans les chambres, sont recommandés. Et inutile de chauffer en cas d'absence, d'autant que la programmation peut vous permettre d'anticiper votre retour.

1°C *de chauffage en moins,* > **7%** *d'économisés sur la facture d'énergie*

2 J'économise l'eau chaude

Qui dit douche ou bain chaud, dit consommation d'énergie. Régler la température du ballon d'eau chaude entre 50 et 60 °C, installer des mousseurs ou douchettes économes, mais aussi raccourcir le temps passé sous la douche ou à faire la vaisselle, c'est efficace.

3 J'optimise l'utilisation de mes appareils électriques

Chaque ménage en possède près d'une centaine !

• Au moment de l'achat, on fait attention à l'étiquette énergie (de A à G) : une lettre de différence peut représenter jusqu'à 20 % d'économies sur la durée de vie de l'appareil.

• Faire des économies, c'est aussi prendre soin de son équipement, et réparer plutôt que jeter en cas de défaillance. Pour le petit matériel (grille-pain, radio...), rendez-vous aux permanences du Repair café 74 (http://repaircafe74.free.fr), des bénévoles pourront vous y aider.

• Enfin, faites la chasse aux appareils en veille : les éteindre peut faire baisser la facture d'électricité jusqu'à 10 % (hors chauffage).

4 Je me lance dans des travaux de rénovation

Isoler sa maison ou sa copropriété, remplacer ses fenêtres ou sa vieille cheminée par un poêle à bois performant : et si vous amélioriez le confort de votre habitation, tout en réalisant des économies sur les factures énergétiques ? Avec le programme « J'éco-rénove » et le « Fonds air bois », le Grand Annecy vous accompagne par des conseils gratuits, une aide financière et un suivi personnalisé. Appelez un conseiller pour un premier contact au 04 50 09 99 32, c'est gratuit !

BOUGER, OUI, MAIS MOINS ET MIEUX !

Optimiser ses déplacements, et laisser la voiture au garage quand on peut : c'est la clé pour faire baisser la facture énergétique de la mobilité, qui représente 33 % des consommations d'énergie dans le Grand Annecy.

5 Je limite mes déplacements

La crise sanitaire liée au Covid-19 nous a prouvé que c'était possible, et même bénéfique ! Alors si mon poste et mon entreprise le permettent : j'adopte le télétravail pour un ou plusieurs jours dans la semaine. Et pourquoi ne pas m'entendre avec les voisins pour emmener les enfants à l'école à tour de rôle ? M'arrêter faire les courses sur le chemin, au lieu d'y retourner plus tard, c'est encore des kilomètres économisés.

6 J'opte pour les modes doux

Marcher ou pédaler, c'est bon pour la santé, pour le climat, et pour le porte-monnaie... Utilisons cette énergie gratuite pour tous nos déplacements les plus courts (quelques kilomètres) et offrons-nous régulièrement une bouffée d'air frais ! Au-delà, on privilégie les transports en commun. C'est parfois un peu plus long, mais on retrouve du temps pour lire ou écouter de la musique, on oublie les problèmes de parking et on participe à la réduction de la pollution et des bouchons. Pensez-y cet été pour aller à la plage ou en montagne.

toute l'offre est sur :
www.mobil-ete.grandannecy.fr
Et pour obtenir une aide à l'achat d'un vélo, rendez-vous sur **aide-velo.grandannecy.fr**

7 Je réfléchis avant de racheter une voiture

Elle reste le mode de transport le plus cher et nous coûte près de 6 000 € par an en moyenne. Cela vaut le coup de se poser la question de l'achat, surtout quand on ne roule pas beaucoup. Si vous effectuez moins de 10 000 kilomètres par an, l'autopartage avec Citiz peut vous revenir moins cher. Renseignez-vous sur ce service de voitures en libre-service, il y en a plus de 25 disponibles dans l'agglomération, pour une heure, un jour ou plus !

infos : citiz.coop

88% des Français changent de portable alors que l'ancien fonctionne encore (source : Ademe)

REPRENDRE LE CONTRÔLE SUR NOS ÉCRANS

Smartphones, ordinateurs, objets connectés, etc. : s'ils sont désormais indissociables de nos modes de vie, leur impact environnemental est loin d'être neutre. Le numérique, c'est environ 10 % de l'électricité mondiale produite !

8 Je résiste au suréquipement

C'est la fabrication de nos terminaux numériques, TV, ordi, smartphone, qui concentre le plus d'impacts : consommation d'énergie, mais aussi d'eau et de métaux rares. Alors, règle n°1 : on les conserve le plus longtemps possible ! En misant sur un bon entretien : protéger les écrans, éliminer régulièrement la poussière avec un chiffon, éviter les surchauffes et ne pas attendre le déchargement complet de la batterie. Dans la même logique, on limite la multiplication de nos équipements à nos besoins, ni plus ni moins. Et en cas d'achat, privilégions l'occasion et le reconditionné plutôt que le neuf.

9 Je visionne moins de vidéos en ligne

Regarder des vidéos en streaming sur internet arrive dans le top 4 des habitudes numériques les plus gloutonnes en énergie, suivi des échanges sur les réseaux sociaux, de l'utilisation des moteurs de recherche et de la communication par mail. Parmi les bons réflexes à adopter : télécharger les vidéos pour les regarder ultérieurement, éviter le visionnage en HD, désactiver la lecture automatique des vidéos sur nos applications, et surtout, en regarder moins !

10 Je fais régulièrement « le grand ménage » dans mes mails

Les chiffres sont édifiants : 10 milliards de mails sont envoyés par heure dans le monde, soit l'équivalent de la production électrique de 15 centrales nucléaires par heure. Et parmi eux, 60 % ne seraient jamais ouverts ! Or pour conserver les mails stockés, les hébergeurs doivent faire tourner des serveurs… qui consomment de l'énergie ! Prenons donc l'habitude de faire le ménage dans nos messageries, au moins une fois par semaine : on supprime nos mails envoyés, on vide la corbeille et on en profite pour se désabonner de toutes les newsletters inutiles avec des outils comme Cleanfox.

Marc Rollin
Vice-Président Qualité de l'air, transition écologique et énergétique

« N'oublions pas que l'énergie la moins polluante, c'est d'abord celle qu'on ne consomme pas. C'est à nous tous d'y travailler au quotidien, en éteignant les appareils en veille à la maison, en évitant certains déplacements en voiture… autant d'éco-gestes bons pour notre environnement et notre portefeuille ! »

Gilles François
Conseiller délégué aux Nouvelles Énergies

« Chacun a son rôle à jouer pour réussir la transition écologique de notre territoire. Ce n'est qu'ensemble que nous y arriverons. »

ILS L'ONT FAIT !

« La petite chose très simple qui est devenue une habitude : éteindre toutes les box (télé et internet) quand on ne les utilise pas. Nos téléphones portables restent eux aussi éteints toutes les nuits : c'est bon pour les appareils, ça fait des économies d'énergie et ça limite les ondes dans la maison. »

Maud le Fol, ***habitante de Viuz-la-Chiesaz, gagnante du défi énergie du Grand Annecy (2021).***

« L'été dernier, en complément du remplacement de notre chaudière au fioul par une pompe à chaleur, nous avons fait isoler les murs de la maison par l'extérieur. Un vrai plus ! Nous avons tout de suite gagné plusieurs degrés à l'intérieur et un réel confort. Nous sommes aussi mieux isolés du bruit et les nouvelles façades donnent un cachet supplémentaire à la maison. Tout cela a un coût, surtout que nous avons choisi de bons matériaux pour faire de réelles économies. Mais les aides financières, environ 40 % du montant des travaux dans le cadre du programme « J'éco-rénove mon logement », nous ont permis de nous lancer. »

Jean-Luc Alfero, ***propriétaire d'une maison à Chavanod***

« Depuis la crise sanitaire mon entreprise a mis en place le télétravail jusqu'à deux jours par semaine, ce qui me permet de réduire mes trajets. Comme je travaille en Suisse, je suis tout de même contrainte de prendre ma voiture. En revanche, je fais pratiquement tous mes déplacements personnels à pied ou à vélo, même s'il faut marcher 20 ou 30 minutes pour aller faire une course. Depuis l'arrivée de mon bébé, il m'est plus difficile de me dégager du temps pour faire du sport, donc les options marche et vélo sont de bonnes alternatives pour rester active ! »

Julia Rébutin, ***habitante d'Annecy***

LE PLUI HMB : UN DÉFI EN TOUTES LETTRES

Quel territoire voulons-nous dessiner pour les 15 prochaines années ? Comment traduire, en cartes et en aménagements, l'ambition majeure d'accélérer la transition écologique de notre agglomération ? L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Habitat Mobilités Bioclimatique (PLUI HMB) du Grand Annecy doit permettre d'apporter les réponses à ces enjeux. Lancée en 2019, elle va durer encore environ 4 ans.

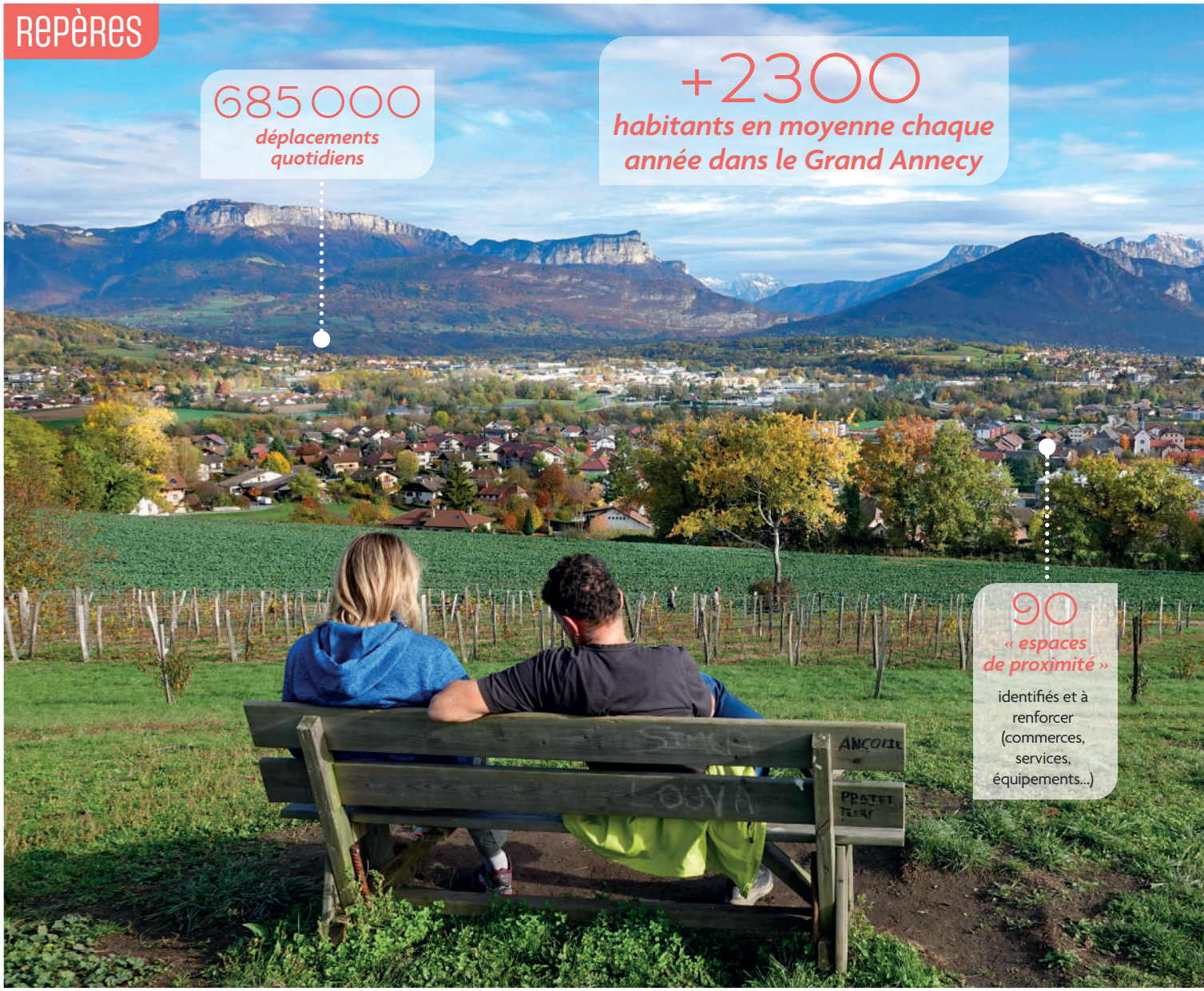

© Lucien Fortunati / Commune d'Epagny Metz-Tessy

Sur les hauteurs d'Epagny Metz-Tessy, les espaces agricoles côtoient les secteurs urbanisés.

« Les changements profonds qui affectent notre environnement et notre société liés à la forte attractivité de la Haute-Savoie nous obligent à penser autrement l'aménagement du territoire et à agir rapidement. Le PLUI-HMB est le bon outil pour le faire. Il va nous permettre de jeter, ensemble, les bases d'un territoire plus respectueux de son environnement, plus apaisé, plus juste, plus résilient. »

Christian Anselme,
Vice-Président Aménagement des territoires et préservation des espaces naturels du Grand Annecy

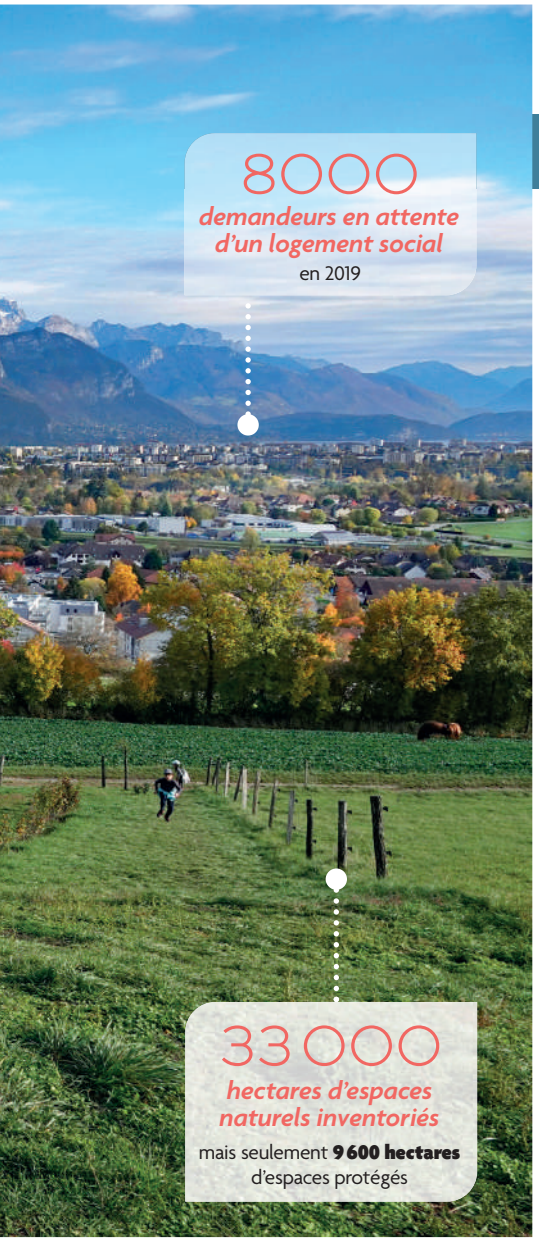

Le PLUI, c'est la vie ! Derrière cet acronyme se dévoile notre quotidien : les endroits où je travaille, où je me loge, où je pratique mes loisirs, mes déplacements, les produits locaux que je consomme… Pour organiser tout cela au regard de la nécessaire transition à mener pour notre agglomération, les élus des 34 communes du Grand Annecy ont choisi de se doter d'un Plan local d'urbanisme intercommunal à la hauteur de cette ambition, en intégrant les notions d'habitat, de mobilité, mais aussi de biodiversité, de climat et d'énergie.

À la lettre

Pour saisir l'importance du PLUI HMB de l'Agglomération, il faut d'abord comprendre ce qui se cache derrière ses 7 lettres ! En effet, les élus du Grand Annecy ont fait le choix d'un document « intégrateur » qui mette en cohérence l'aménagement du territoire avec les problématiques de logement et transports, la préservation de l'environnement et la lutte contre le dérèglement climatique. Ainsi, le Plan local d'urbanisme sera aussi :

I comme Intercommunal :

sa construction à l'échelle de l'agglomération doit « embarquer » tout un territoire pour tracer ensemble les contours de notre cadre de vie de demain, à travers une concertation publique en continu : élus des 34 communes de l'agglomération, services du Grand Annecy, partenaires institutionnels, acteurs économiques et surtout l'ensemble des habitants qui vivent le territoire au quotidien.

H comme Habitat :

la question centrale du logement abordable pour tous est au cœur du PLUI qui fait siennes les grandes orientations fixées dans le Plan local de l'habitat.

M comme Mobilités :

améliorer la fluidité passe par un aménagement du territoire pensé en conséquence. La mise en valeur d'espaces de proximité pour pouvoir se déplacer à pied ou en vélo, l'organisation en plusieurs pôles d'une « agglomération archipel » font partie des enjeux pris en compte par le PLUI, qui doit traduire concrètement l'ensemble des orientations du Plan de mobilité du Grand Annecy.

B comme Bio-climatique :

3ème PLUI bioclimatique de France, après Paris et Strasbourg, notre PLUI décline l'ensemble des objectifs du Plan climat air énergie territorial (PCAET) de l'Agglomération et affiche une ambition forte : aménager et développer un territoire respectueux de son environnement et de ses habitants.

OÙ EN EST-ON AUJOURD'HUI ?

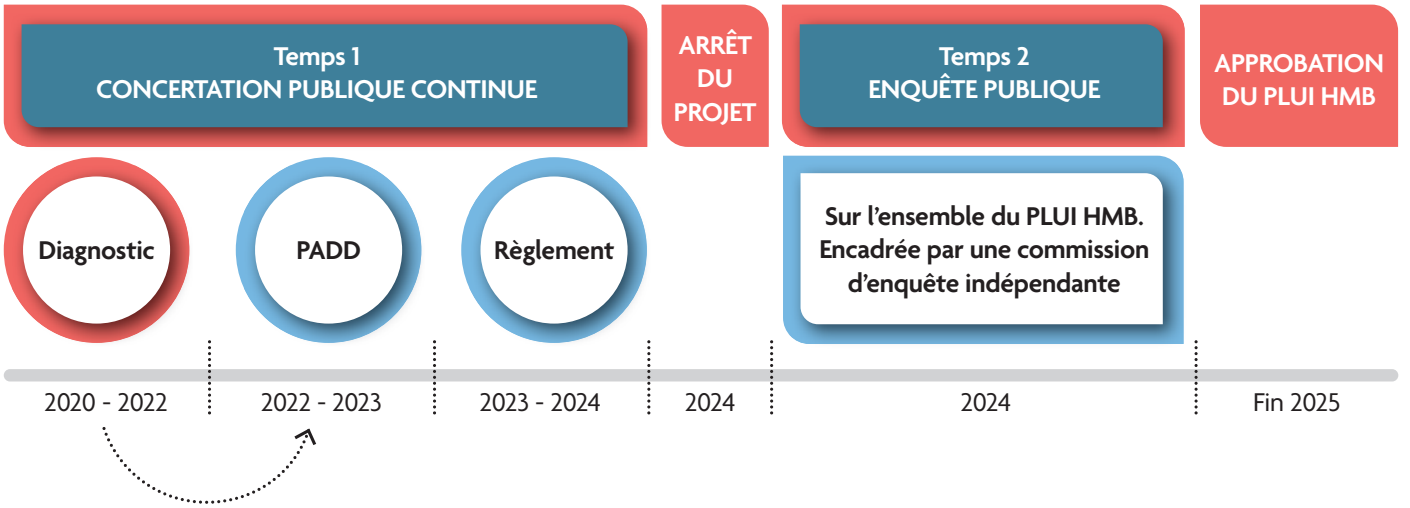

13 enjeux pour demain

Après une première phase de concertation du public, en 2021, qui a permis de nourrir le diagnostic de territoire, ses atouts et ses faiblesses, l'année 2022 marque une étape-clé avec la rédaction du projet d'aménagement et de développement durable (PADD). C'est le projet politique et les grandes orientations qui vont sous-tendre le PLUI HMB. Cette colonne vertébrale se composera de 13 grands enjeux à relever, tous issus des contributions, observations, questions et études menées dans le cadre du diagnostic de territoire. Les voici par ordre de priorité :

1. **Protéger strictement les espaces agricoles et les milieux naturels**
2. **Préserver les identités paysagères, urbaines, patrimoniales et architecturales**
3. **Maintenir un niveau de développement acceptable**
4. **Renforcer l'armature urbaine et les espaces de proximités** pour limiter les déplacements et mieux les organiser ainsi que pour modérer la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers
5. **Produire des résidences principales abordables**
6. **Promouvoir une « agglomération du quart d'heure »** par le développement de mobilités durables et efficientes pour réduire l'empreinte territoriale des déplacements
7. **Favoriser un développement économique pérenne** avec de nouveaux modes d'accueil des entreprises
8. **Garantir la maîtrise publique du foncier** au service des ménages, des entreprises et de la qualité de vie
9. **Exiger une grande qualité environnementale** pour adapter les aménagements urbains publics et privés au changement climatique
10. **Valoriser les ressources locales** dans la construction et la production
11. **Diversifier l'agriculture** en complément de la filière d'excellence lait-fromage pour privilégier une consommation alimentaire locale
12. **Accompagner la transition vers un tourisme et des loisirs plus durables et respectueux** du territoire et des habitants
13. **Adapter l'offre commerciale à l'évolution des nouveaux modes de consommation**

Que retenir de ces 13 enjeux ? Que le Grand Annecy change clairement de logiciel en matière d'aménagement : le développement urbain et économique ne pourra plus se faire au détriment des espaces naturels et agricoles, ni de l'identité de nos paysages et du patrimoine de nos communes. Logement abordable pour tous, espaces de proximité, consommation locale : c'est aussi la qualité de vie de demain qui se dessine !
Au final, le PLUI HMB du Grand Annecy constituera, à partir de 2025, un outil complet au service d'un développement cohérent, respectueux de l'environnement, tout en préservant les grands équilibres territoriaux et les spécificités locales.

5 conventions territoriales ont réuni les élus municipaux en février dernier, pour lancer l'élaboration du PADD.

Donnez votre avis !

Des outils sont à votre disposition pour vous informer et contribuer au PLUI HMB :

- Dans chaque mairie, au siège du Grand Annecy et dans les 3 relais territoriaux : retrouvez le « guide des règles du jeu » sur les modalités de la concertation, et un registre papier pour déposer vos observations
- Sur www.grandannecy-plui.fr : toute l'info sur le PLUI est en ligne, ainsi qu'un registre pour vos contributions. En 2022 retrouvez également un article thématique par mois, et contribuez au thème du mois en adressant un mail à plui@grandannecy.fr

Quelle densité urbaine acceptable ?

Pour contribuer à l'élaboration du PLUI HMB, un groupe de membres de l'Espace Citoyen du Grand Annecy a mené un travail sur les enjeux de la densité urbaine dans la fabrique de la ville contemporaine. Au cours de visites in-situ, comme ici avec Stéphan Dégeorges, responsable du pôle Architecture, villes & territoires au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de Haute-Savoie, les participants se sont intéressés à la notion de « densification acceptable » au regard de la nécessaire préservation des sols pour nos ressources essentielles, notamment en valorisant l'intelligence du projet, la cohérence du paysage, la recyclabilité et l'hospitalité des lieux.

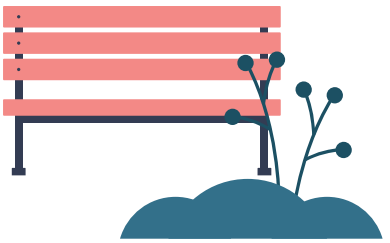

L'éco-quartier Les Rigoles, à Argonay, conjugue habitat collectif, commerces et services de proximité, dans un environnement aéré aux abords d'une prairie.

© Béatrice Cafieri / CAUE 74

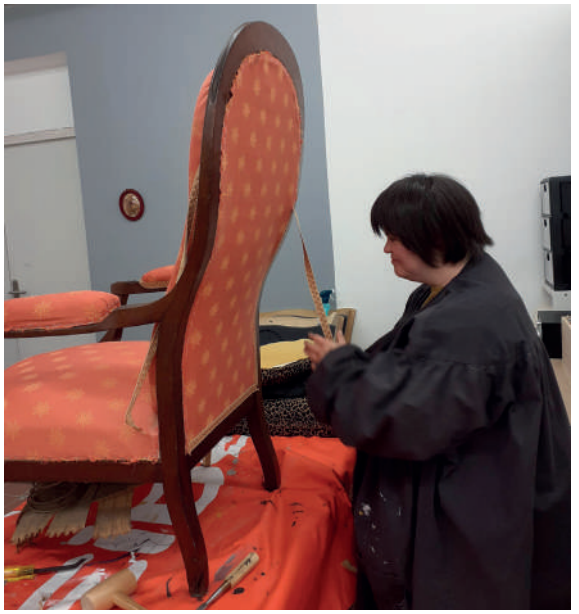

L'Art Recyclerie

UN PROJET UNIQUE, CRÉATIF ET SOLIDAIRE

L'Art Recyclerie remet en état et valorise les objets pour leur redonner une seconde vie. Les personnes en situation de handicap sont les premiers acteurs au centre de ce projet artistique innovant porté par l' AAPEI EPANOU (Association des amis et parents d'enfants inadaptés). Le Grand Annecy soutient cette association en lui permettant de récupérer chaque mois des objets et du mobilier à la déchèterie d'Annecy-le-Vieux. Venez découvrir le show-room ouvert depuis plus d'une année à la Balme de Sillingy. Vous y trouverez des créations uniques et tendances à prix attractif !

infos : 40 route de Paris à La Balme de Sillingy
Ouvert le lundi de 13h à 17h et du mardi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h.
https://www.facebook.com/recyclerielabalmedesillingy
artrecyclerie

1 toit 2 générations

PLUS QU'UN LOGEMENT, UNE EXPÉRIENCE À PARTAGER

Un logement abordable en échange d'une présence bienveillante et moins de solitude : c'est le pari de l'association La Tournette Habitats Jeunes qui porte le projet « 1 toit 2 générations ». Une personne âgée accueille chez elle un jeune pour une cohabitation conviviale et solidaire, formalisée par une convention. L'association les accompagne pour que tout se déroule au mieux. Jeunes et moins jeunes, chacun y trouve son compte, comme en témoignent ces deux cohabitantes :

« On fait la marche ensemble, on prend une tisane le soir et on fait la cuisine quelques fois. Elle m'accompagne aussi pour voir mon mari à l'Ehpad. J'ai confiance en elle. »
Marie-Thérèse, 87 ans

« Malgré ses difficultés à communiquer, il était évident qu'elle appréciait ma présence. Au début c'était des sourires ou alors elle rigolait avec moi tout simplement. Je n'étais rien de plus qu'une inconnue pour elle au départ et pourtant aujourd'hui c'est comme si j'étais de la famille. »
Marjorie, 27 ans

infos : 06 15 41 63 91 - 1t2g@residence-latournette.fr - www.cohabilis.org

Un don inattendu

POUR LES AÎNÉS DE LA VILLA ROMAINE

Quand on aime on ne compte pas. Une citation parfaitement illustrée par le don de 48 000 € qu'Angèle Veyrat-Masson a légué à la Villa Romaine suite à son décès. Dix-huit ans de vie au sein des résidences autonomie du Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) du Grand Annecy et un attachement profond au personnel qui l'accompagnait au quotidien.

Agnès et Angèle, deux sœurs inséparables, avaient fait le choix d'habiter ensemble dans l'ex foyer logement des Teppes « La résidence heureuse ». Ni la disparition de sa sœur, ni la fermeture du foyer, n'ont éloigné Angèle de « sa maison ». Elle fait le choix d'emménager à la Villa Romaine, comme les autres résidents, tout en ayant toujours un appartement à Annecy qu'elle rejoignait tous les week-ends. Discrète mais active, elle répondait toujours présente aux animations proposées qu'elle affectionnait particulièrement. Une maladie chronique aiguë va la contraindre à lever le pied de sa pédale (elle qui adorait se déplacer à vélo), et à demander une faveur qui sera respectée : rester à La Villa Romaine jusqu'à la fin. Elle s'est éteinte à l'âge de 80 ans.

« Une belle personne », comme disent ceux qui l'ont côtoyée, qui laisse derrière elle une empreinte indélébile dans l'établissement. « Nous voulons utiliser cet argent pour quelque chose qui reste dans l'établissement mais qui soit utile pour les résidents », explique Angélique, directrice de la Villa Romaine. Ce sera l'aménagement d'un cyber espace et d'une bibliothèque (elle qui adorait s'attarder dans des lieux de vie), d'une terrasse extérieure (elle qui aimait tant être dehors) et d'un espace de télémédecine, véritable opportunité pour le soin et l'accompagnement de nos aînés.

AVEC « la fresque du climat »

LES ÉLUS FACE AUX DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Notre Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) a des objectifs à la hauteur des enjeux : réduire de 55 % les émissions de GES à l'horizon 2 030 pour atteindre la neutralité carbone en 2 050. Une des clés de réussite : être bien informé pour choisir les bonnes pistes d'action. C'est pourquoi le Grand Annecy accompagne ses 34 communes dans l'organisation de « Fresques du Climat » pour leurs élus. C'est ainsi que plusieurs dizaines de vos élus municipaux ont déjà pu participer à cet atelier de référence pour comprendre les causes et les conséquences du changement climatique et travailler ensemble sur les actions concrètes à mettre en place. Comme ici à Duingt en décembre 2021.

La générosité n'a pas d'âge !

Parce qu'il n'y a pas d'âge pour les bonnes actions, parce que l'envie de s'amuser ne diminue pas avec les années, 6 résidents de l'Ehpad La Prairie à Annecy n'ont pas hésité à se rendre au Grand-Bornand le 19 mars dernier pour participer à Glisse en cœur, le plus important évènement caritatif et sportif de la montagne française. Et leur venue n'est pas passée inaperçue !

Proposer une sortie ski en tandem aux résidents des Ehpad du Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) du Grand Annecy était un projet à l'étude. L'opération Glisse en cœur a été le tremplin pour se lancer ! Après le feu vert des familles et de l'équipe médicale, Yvonne, Jean et Marcel ont eu l'immense bonheur d'assister à cet évènement festif. Georgette, (qui comptabilise 97 printemps !), Nicole et Claude ont quant à eux choisi de dévaler la piste en ski tandem avec Christelle, animatrice à La Prairie. Une grande première pour nos 3 aînés qui ne savaient même pas en quoi consistait cette pratique. Mais la confiance est totale avec les équipes qui les entourent au quotidien : « ils nous suivent, ils se laissent guider en toute confiance », assure Yasmine, coordinatrice des animations au CIAS du Grand Annecy. Et puis « ça nous ressemble, les challenges », comme le souligne Georgette avec juste une petite pointe d'inquiétude : « j'espère que je ne vais pas les décevoir ! » Non seulement elle n'a pas déçu, mais en plus elle a fait le buzz au pied des pistes !

De véritables mascottes

Une séquence évasion au goût de liberté rendue possible grâce aux équipes du CIAS qui ont orchestré en toute sécurité ce beau projet. Des jeunes, des journalistes, tout le monde s'affairait autour de Georgette qui a été accompagnée comme une reine. Ses acolytes n'ont pas été en reste : « on nous filmait, on nous prenait en photo, on avait l'impression d'être dans une véritable cérémonie », souligne Yasmine.

Il faut dire que tout était réuni pour que la fête soit réussie : banderole, pompon, supporters proches (familles et agents du CIAS) ou inconnus, musique, soleil et sourires…

Une sortie hors les murs, hors Covid, en toute insouciance avec juste le plaisir avec un grand « P » en ligne de mire. Le bonheur d'être là, d'apporter sa contribution en tant que citoyen mais aussi « d'entendre parler de nous », loin des sujets qui font mauvaise presse. Véritables mascottes, nos aînés ont suscité la curiosité, l'attractivité, l'étonnement et l'admiration, faisant oublier le poids des années avec une seule idée : recommencer !

Ambiance festive autour de Georgette, doyenne des participants à Glisse en cœur, aux côtés de Frédérique Lardet, Présidente du Grand Annecy.

Les personnels du CIAS ont rendu cette sortie possible, comme ici Christelle, animatrice, et Yasmine, coordinatrice des animations au CIAS du Grand Annecy, accompagnant Georgette, 97 ans.

Idée rando printanière

LA BOUCLE VIÉRAN-MANDALLAZ, AU DÉPART D'EPAGNY METZ-TESSY

© Kenny Cerou

Assez longue mais facile, petit dénivelé mais vue panoramique sur le lac d'Annecy, voilà ce que vous promet cette balade champêtre alternant forêt, prairies et zones agricoles. Près de 11 km de bonheur (environ 3 h 30) pour 385 mètres de dénivelé positif. Une sortie qui ravira toute la famille !

La Nature nous accueille chez elle : RESPECTONS-LA !

- Observons les animaux sauvages à bonne distance et tenons nos chiens en laisse
- Évitons les cueillettes de fleurs et de plantes, certaines espèces sont fragiles voire protégées
- Remportons nos déchets
- Restons sur les sentiers balisés
- Respectons la quiétude des zones habitées

Le top départ se fait au parking de Champ Pontay, à proximité des jardins familiaux des marais, sur la commune d'Epagny Metz-Tessy. Après, c'est simple, il ne reste plus qu'à suivre les flèches jaunes ! Le balisage a entièrement été refait en 2021, selon la nouvelle charte de randonnée, sous l'impulsion du Grand Annecy qui gère près de 400 kilomètres de sentiers pédestres en partenariat avec le Conseil Départemental. Après une balade forestière dans le bois des Machurettes, on chemine ensuite à proximité du bois de La Ramesse, où une table d'orientation en lave émaillée explique le panorama montagneux qui se décline à 180 degrés devant nos yeux. On notera les barrières aménagées tout autour pour éviter que les vaches viennent s'y frotter… histoire de nous rappeler que les animaux sont bien chez eux !

Chapelle et hameaux

En poursuivant le chemin, le visiteur a la surprise de tomber sur la chapelle de Ferrières, un bel exemple d'ouvrage rural datant de la fin du Moyen-Âge. Isolées au cœur des bois, ses 2 tables de pique-nique attenantes invitent à la pause. La descente se poursuit au travers des différents hameaux de Pringy, alternant paysages ruraux et urbains, avant de longer le ruisseau du Viéran pour rejoindre la sapinière en bas de Proméry et déboucher sur les jardins familiaux des marais. Fin de cette balade dans les pentes sud de la montagne de la Mandallaz, facilement accessible et offrant de beaux points de vue sur le lac d'Annecy et le massif des Bornes.

Au jardin

BROYER SES BRANCHAGES À DOMICILE

Vous avez taillé les arbres dans votre jardin, et les branches jonchent le sol ? Au lieu de les emmener en déchèterie, si vous en faisiez du broyat ou du compost pour vos plantations ? Après un an et demi d'expérimentation, le Grand Annecy étend son service de broyage à domicile à tous les habitants de l'agglomération ! La première heure annuelle est gratuite, la suivante est facturée 25 €.
Intéressé ? Le broyage s'effectue jusqu'à fin juin (puis à l'automne), et le nombre de créneaux disponibles étant limité, inscrivez-vous vite sur www.grandannecy.fr.

d'info : Téléchargez le guide « Paillage et compostage » sur www.ademe.fr et « Mes déchets végétaux : une ressource à préserver à tout prix ! » sur www.grandannecy.fr / rubrique valorisation des déchets

Transition environnementale des entreprises

DES GUIDES PAR SECTEUR POUR SE LANCER !

Le territoire à énergie positive (Tepos) de Grand Chambéry, Grand Lac et du Grand Annecy a pour objectif d'orienter les entreprises vers les dispositifs d'accompagnement et de financement pour mener à bien leur transition énergétique et environnementale. Comment maîtriser ses consommations d'énergie, réduire les coûts et optimiser l'utilisation des ressources ? Par quoi commencer ? Quels enjeux ? Comment s'y prendre ? 5 nouveaux guides réalisés dans le cadre du Tépos présentent les principaux dispositifs d'aides existants, dans le cadre de parcours par secteurs d'activité :

- Hébergements touristiques & Restauration
- Artisans de l'alimentation (boucherie, boulangerie, glacier, traiteur...)
- Commerces & Vitrines
- Industrie
- Tertiaire

d'info sur www.grandannecy.fr

Manger mieux, jeter moins : relevez le défi !

101 habitants de l'Agglomération participent depuis début avril au nouveau challenge collectif du Grand Annecy : le défi déclics alimentation et déchets. Une aventure écologique et conviviale qui les amènera, pendant trois mois, en équipe pour mieux se motiver, à adopter de nouvelles habitudes au quotidien.
Suivez leurs aventures sur la Page Facebook du Grand Annecy, et vous aussi, testez les bonnes pratiques pour réduire vos déchets et adopter une alimentation plus saine, locale et respectueuse de l'environnement !
Peut-être que vous vous prendrez au jeu et aurez envie de participer au prochain défi ? Il aura lieu cet automne, sur d'autres thématiques !

Panneaux et enseignes

PARTICIPEZ A L'ÉLABORATION DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPI)

Le RLPI permet de réglementer l'affichage extérieur (publicités, pré-enseignes et enseignes). L'objectif est de préserver les paysages et le cadre de vie tout en favorisant l'attractivité du territoire. Ce document apportera des règles communes et cohérentes à l'échelle du Grand Annecy, à l'horizon 2023. Pour en définir les orientations, une série d'ateliers collaboratifs ont réuni au mois de mars les acteurs économiques, les professionnels de l'affichage publicitaire et les associations de l'environnement et du paysage. La concertation se poursuit avec 5 grandes réunions publiques ouvertes à tous, qui se déroulent dans différents secteurs de l'agglomération entre fin avril et mi-mai. Le sujet vous intéresse ? Venez donner votre avis !

- **mercredi 27 avril** à 19h, salle Yvette Martinet à Annecy
- **mardi 3 mai** à 19h, salle Tom Morel à Fillière (Thorens-Glières)
- **mercredi 4 mai** à 19h, salle Plaimpalais à Alby-sur-Chéran
- **mardi 10 mai** à 19h, Villa Prieuré à Sevrier
- **mercredi 11 mai** à 19h, Auditorum le tremplin à Epagny Metz-Tessy

d'info sur www.grandannecy.fr

PROJET DE TERRITOIRE

L'observatoire citoyen d'imagine reprend ses travaux

« Imagine le Grand Annecy », vous vous souvenez ? Un an de dialogue en 2018 et près de 3 000 participants pour construire le projet de territoire et ses 90 objectifs ! Pour suivre leur mise en œuvre, l'Observatoire citoyen d'Imagine, composé de 90 habitants tirés au sort, avait travaillé et remis un premier rapport aux élus fin 2019. Deux ans après, le contexte a changé et une « nouvelle saison » de l'Observatoire a été lancée. Objectif : continuer à faire vivre le projet de territoire.

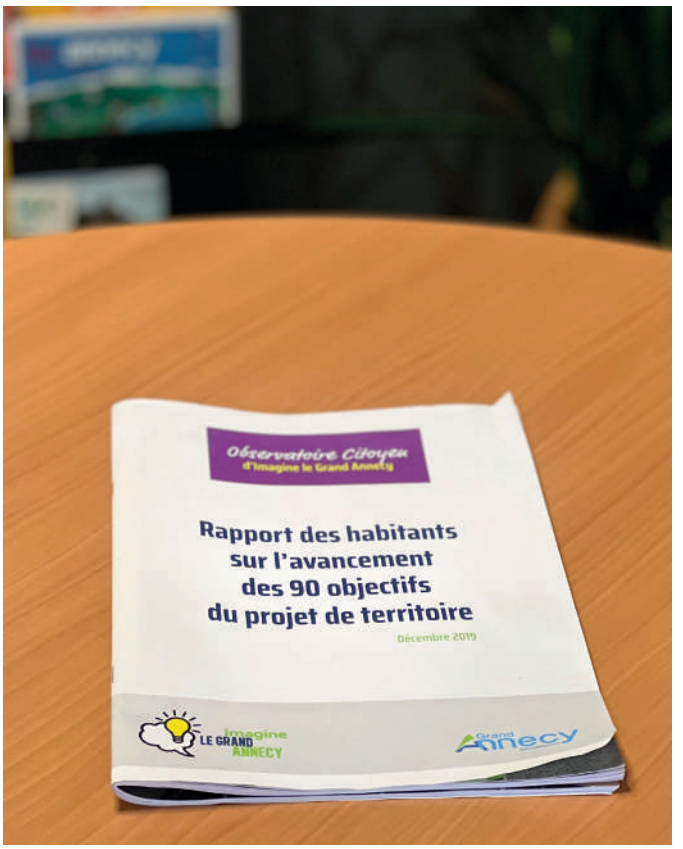

Les 90 nouveaux membres de l'Observatoire Citoyen ont été renouvelés pour les 2/3 par tirage au sort, pour continuer à représenter la diversité du territoire : des hommes, des femmes, des jeunes, des actifs, des retraités, des urbains, des ruraux, tous différents et tous motivés ! Parmi eux, 30 habitants issus de tout le territoire ont accepté de participer également à une enquête audiovisuelle, pour partager leurs priorités et besoins pour le territoire.

Un regard citoyen sur le Grand Annecy

Crise sanitaire, enjeux écologiques et sociaux : les préoccupations des habitants du Grand Annecy sont-elles les mêmes aujourd'hui qu'en 2018 ? Dans ce film d'une vingtaine de minutes, projeté en ouverture de la soirée de relance de l'Observatoire, le 6 décembre 2021, les habitants confient leur fierté de vivre dans un territoire dynamique, où il fait bon vivre, tout en exprimant leurs craintes : l'urbanisation accélérée, les prix des logements, la pollution… Ce qui leur tient à cœur ? La mixité sociale, le maintien de l'agriculture, l'alimentation, la mobilité douce, la culture, la vie nocturne, la solidarité, le pouvoir d'achat, la place de la jeunesse…

« *Cette vision citoyenne va nous aider à faire vivre ce projet de territoire, à le rendre plus efficace car mieux connecté aux besoins réels et actuels des habitants* » s'est réjoui Samuel Dixneuf, conseiller délégué à l'évaluation des politiques publiques, lors de la soirée de lancement de l'Observatoire. « *La relance de ce temps de travail citoyen marque notre volonté d'associer largement les citoyens à la construction et au suivi des politiques publiques* », a confirmé Jean-Claude Martin, conseiller délégué à la prospective territoriale.

L'Observatoire citoyen d'Imagine a maintenant un an pour travailler, rencontrer les élus et les services de l'Agglomération, afin de rendre un avis sur l'état d'avancement des 90 objectifs du projet de territoire. Rendez-vous le 6 décembre 2022 pour la restitution publique !

Le 6 décembre 2021, les 90 nouveaux membres de l'Observatoire Citoyen d'Imagine ont été conviés au lancement de la « nouvelle saison » de l'Observatoire.

© Jean-Marc Favre

« Nous qui vivons le Grand Annecy, nous sommes « les yeux du terrain » : on attend des élus qu'ils nous écoutent, et qu'ils fassent changer les choses. »

Elisa, kinésithérapeute en recherche d'emploi à Annecy

« La mixité sociale est indispensable. Dans les 20 ans à venir, on aura besoin de tout le monde, que tout le monde puisse trouver sa place sur le territoire. »

François, cuisinier et habitant de Talloires-Montmin

+ d'info sur

Im@book

Dans ce livre numérique évolutif, retrouvez toute l'info sur le projet de territoire et la démarche Imagine le Grand Annecy, et notamment l'enquête audiovisuelle de l'Observatoire « saison 2022 » (à la fin du Tome 1).

> Rendez-vous sur
https://omnibook.com/grand-annecy

Bienvenue À quai 225 !

RENCONTRE AVEC DES ENTREPRENEURS EN QUÊTE DE SENS

Quai 225, c'est le nouveau lieu totem de la transition environnementale des entreprises du Grand Annecy, installé depuis le début de l'année à Saint-Jorioz dans un écrin de nature. Au cœur du projet : faire vivre un centre de ressources et d'expertise pour la transition environnementale des entreprises de toute l'agglomération, et en parallèle accueillir de jeunes start-ups innovantes dans ce domaine, au sein d'une pépinière d'entreprises. Les trois premières viennent tout juste d'y poser leurs valises ! Rencontre.

Kumquat Campus

Ludotopia

Serendip

photos pages 36-37 © Laurent Cousin

SERENDIP « l'art de trouver ce qu'on ne cherche pas »

Alice Prevot, Fabrice Pawlak et Thomas Loubert ont troqué le secteur du voyage long courrier pour faire voyager, plus sobrement, les entreprises vers le futur ! Convaincus que la transformation des entreprises passait par l'information, ils ont créé Serendip, organisme de formations et séminaires autour de l'éco-entreprenariat. « La sérendipité, c'est « l'art de trouver ce qu'on ne cherche pas », autrement dit, les hasards heureux, explique Alice. C'est devenu la base de notre philosophie et de notre pédagogie. » Par le récit, le jeu, la curiosité, Serendip amène les professionnels sur des voies décalées, des possibilités de redirection pour leur entreprise auxquelles ils n'auraient pas pensé. Une approche résolument optimiste qui mise sur les changements de pratiques, la prise de conscience et l'envie de faire sa part en développant sa propre résilience. « Se retrouver à Quai 225 est déjà pour nous un hasard heureux ! se réjouit Alice. On y retrouve des valeurs que nous avons envie de partager, comme l'intelligence collective, l'efficience ou l'impact. »

d'info : agence-serendip.com

LUDOTOPIA le jeu made in france

Triste de constater que 90 % des 1000 jeux commercialisés en France chaque année étaient fabriqués en Chine ou en Pologne, Quentin Winocq a décidé de changer les choses. Ce mordu de jeux de société propose aux éditeurs des solutions de fabrication alternatives : 100 % françaises, écologiques et réactives ! Bilan carbone réduit de 30 % pour chaque jeu avec moins de kilomètres parcourus, mais aussi délais de fabrication qui passent de 6 mois voire un an à 6 semaines pour un jeu fabriqué en France : la solution a séduit les premiers éditeurs de jeu avec qui Quentin travaille depuis septembre 2021, date de création de Ludotopia. Si pour ces premières commandes, il a trouvé des partenaires pour l'impression, le carton, l'assemblage, la logistique, demain son objectif est de développer l'activité pour pouvoir investir dans des machines et pourquoi pas ouvrir sa propre usine de fabrication. Originaire de Saint-Jorioz, le jeune entrepreneur est ravi de pouvoir lancer son projet à Quai 225. Il espère générer des créations d'emplois, et vise à terme un objectif de fabrication de 5 millions de boîtes par an.

d'info : www.ludotopia.eu

KUMQUAT CAMPUS l'école de la reconversion écologique

Clara Bardou a créé le mouvement H, premier laboratoire d'innovation sociale à Annecy. Thomas Guillermou est un éco-entrepreneur, expert à la Fabrique Écologique. En septembre dernier, ils ont décidé de s'associer pour intégrer la pépinière d'entreprises Quai 225 avec leur nouveau projet. Pour Clara, c'était devenu une évidence : « on est au cœur d'une mutation sociale et l'urgence c'est la crise écologique à venir. Nos modes de consommation sont à revoir et les citoyens sont en quête de sens dans leur travail. Il nous faut proposer une économie de l'usage et non une économie du produit. » Kumquat Campus, la première école de la reconversion écologique à Annecy, s'engage pour ce changement de modèle en recrutant et en formant les acteurs du changement de demain. « Implanter notre siège à Quai 225 va nous permettre d'avoir l'ensemble des experts de la transition écologique et sociale à portée de main », explique Clara. Kumquat Campus donne rendez-vous aux premiers étudiants en reconversion en septembre 2022 !

d'info : www.kumquat-campus.org

EXPRESSION DES GROUPES

Groupe Grand Annecy Communauté d'Avenir

La gratuité sur l'ensemble du réseau de transports en commun exploité par la Sibra pour la saison estivale a été adoptée à une large majorité par le Conseil communautaire. Si la gratuité n'est pas une fin en soi, l'urgence de transformer nos habitudes en matière de mobilité demande de l'audace. Ce dispositif exceptionnel permettra à chacun de s'approprier le réseau de bus. Il permettra à moyen terme d'adapter les itinéraires et les cadences pour qu'ils répondent aux besoins quotidiens des habitants du Grand Annecy. Cette offre, liée à celle, élargie, de vélos en libre-service et de parkings relais gratuits anticipe les possibilités qu'offrira un réseau en site propre pour apaiser le territoire. Par la suite, une réflexion sur la tarification sociale des transports sera enclenchée. Une telle tarification est désormais effective pour l'eau potable. Nous nous en félicitons. Nous saluons enfin le travail considérable de l'Espace citoyen et la volonté d'évaluer la prise en compte des avis rendus dans les orientations de l'agglomération.

Étienne ANDREYS, François ASTORG, Alexandra BEAUJARD, Marie BERTRAND, Lola CECCHINEL, Samuel DIXNEUF, Chantale FARMER, Pierre GEAY, Fabien GERY, Fabienne GREBERT, Aurélie GUEDRON, Charlotte JULIEN, Marion LAFARIE, Benjamin MARIAS, Viviane MARLE, Pierre-Louis MASSEIN, Alexandre MULATIER-GACHET, Christian PETIT, Éric PEUGNIEZ, Karine PICCHEDDA, Yanis SAUTY, Nora SEGAUD-LABIDI, Bénédicte SERRATE, Guillaume TATU.

Groupe d'expression des élus des territoires

LA RECHERCHE DU CONSENSUS AU SERVICE DES TERRITOIRES.
Lorsque les clivages politiques prennent le pas sur l'intérêt du territoire et fissurent la gouvernance de notre agglomération,
Lorsque les fondements de la création du Grand Annecy sont malmenés, voire remis en question,
Lorsque les divisions sont telles que l'équilibre fragile entre économie/aménagement/transition écologique et logement est bousculé,
Il est souhaitable de retrouver des relations apaisées au sein de notre agglomération et de remettre le citoyen au centre de l'action publique.
Notre groupe porte ces valeurs et a contribué à la recherche d'un consensus entre Bus à Haut Niveau de Service et tramway pour le projet de mobilité indispensable à l'avenir de notre territoire.
Nous nous en réjouissons et restons vigilants, à votre service, sans parti pris.

Christian ANSELME, Jacques ARCHINARD, Michel BEAL, Nicole BLOC, Franck BOGEY, Stéphane BOUCLIER, Corinne BOULAND, Catherine BOUVIER, Patrick BOSSON, Antoine DE MENTHON, Elisabeth EMONET, Elisabeth LASSALLE, Christian MARTINOD, Catherine MERCIER-GUYON, Thomas MESZAROS, Philippe MONMONT, Michel MUGNIER-POLLET, Laure ODORICO, Gérard PASTOR, Raymond PELLICIER, Marie-Luce PERDRIX, Tony PESSEY, Jean-Luc RIGAUT, Christian ROPHILLE.

LE MOT DE L'ESPACE CITOYEN

À l'Espace Citoyen, chacun vient avec ce qu'il est, son histoire, ses convictions pour débattre, proposer des idées, écouter, et construire ensemble des avis, des contributions aux projets du Grand Annecy.
À l'heure où l'Agglomération est en pleine transformation pour faire face aux enjeux climatiques, où chacun de nous est concerné, ce lieu de débat est fondamental pour dépasser les clivages et préserver le territoire auquel nous sommes attachés.
La controverse y est permise, c'est même une opportunité pour faire mieux, on apprend les uns des autres, et aussi comment fonctionne une agglomération, une commune, un territoire, on envisage l'avenir ensemble, on fait des propositions qui sont ensuite étudiées et discutées avec les élus.
Ce dialogue est plus que jamais nécessaire entre les habitants, et avec les élus, que ce soit à l'Espace Citoyen ou ailleurs, c'est ce qui permet de vivre mieux ensemble, en lien, et d'être acteurs d'une meilleure prise en compte du regard citoyen tant sur les préoccupations immédiates que sur la vision d'avenir.

François Blanchut, Président de l'Espace Citoyen

Le mag à la carte : donnez votre avis !

Le présent magazine est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des 34 communes de l'Agglomération, soit 113 000 exemplaires imprimés. Nous réfléchissons actuellement à arrêter ce mode de diffusion. Donnez-nous votre avis pour guider notre réflexion ! Pour cela, vous pouvez remplir l'enquête avant le 15 juin 2022 :

> **en ligne :** sur **www.grandannecy.fr**

> **sur papier :** des questionnaires sont à votre disposition dans votre mairie ou aux accueils du Grand Annecy (siège et relais territoriaux).

SUIVEZ-NOUS !

- Sur www.grandannecy.fr
- Sur **Facebook :**
  > Agglomération du Grand Annecy : la page officielle de l'Agglo
  > Grand Annecy – Mobilités : toute l'info pour faciliter les déplacements au quotidien
  > Grand Annecy – Trions mieux, Jetons moins : les infos pratiques, actus et événements dans le domaine de la valorisation des déchets
- Sur **LinkedIn** : Agglomération du Grand Annecy
- Sur **l'appli Agate :** la nouvelle application mobile du Grand Annecy et de son territoire, avec plus de 15 services du quotidien rassemblés sur une même interface.
  À télécharger gratuitement en flashant le code ou sur les stores Google Play et App Store.
- Avec la **Lettre d'information du Grand Annecy :** toute l'info de l'Agglo tous les 15 jours dans votre boîte mail !

→ Pour vous abonner, envoyez un mail à **communication@grandannecy.fr**

L'AGGLOMÉRATION À VOTRE ÉCOUTE :

- **Au siège de l'Agglomération**
  46 avenue des Îles
  Annecy
  04 50 63 48 48

- **Dans chacun des 3 relais territoriaux :**

À Saint-Jorioz :
225 route de Sales -
04 50 68 54 43

À Fillière :
300 rue des Fleuries

À Alby-sur-Chéran :
Le Pôle,
363 allée du Collège -
04 50 68 11 99

J'éco rénove *mon logement*

DANS LE CADRE DU PLAN CLIMAT

Grand Annecy AGGLOMÉRATION

Vous voulez réduire vos factures d'énergie ?

RENSEIGNEMENTS

POUR LES

34 COMMUNES

DU GRAND ANNECY :

04 50 09 99 32

jecorenove@soliha.fr

abaca-studio.com - 03/2022 - ©Freepick

La Région Auvergne-Rhône-Alpes avec France Rénov' Le service public pour mieux rénover mon habitat

haute savoie le Département

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CEE Les certificats d'économies d'énergie

SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT HAUTE-SAVOIE

asder

Agence nationale de l'habitat Anah